

**TOUITOU Thierry  
Commissaire aux Comptes**

2 rue de TRANSVAAL

92100 Boulogne Billancourt

**INSTITUT ARTHUR VERNES**

**Fondation reconnue d'utilité publique**

**Par Décret du 14 novembre 1916**

36 rue d'Assas

75006 PARIS

**RAPPORT GENERAL  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
EXERCICE DU 01/01/2021 AU 31/12/2021**

Membre de la Compagnie régionale de Paris et inscrit au Tableau de l'Ordre de la région Ile de France

2 rue de TRANSVAAL

92100 Boulogne Billancourt

Téléphone : 06-60-58-23-74

Email : [t.touitou@fiduciairew.com](mailto:t.touitou@fiduciairew.com)

## **INSTITUT ARTHUR VERNES**

Siège social : 36, rue d'Assas – 75006 Paris

### **Rapport général du commissaire aux comptes**

Exercice clos le 31 décembre 2021

Mesdames, Messieurs,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Conseil d'Administration, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'INSTITUT ARTHUR VERNES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### *Référentiel d'audit*

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collecté sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### **Indépendance**

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 01 janvier 2021 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

#### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié et suivi des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant.

Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du compte rendu financier et des autres documents adressés aux membres du Conseil d'administration**

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le compte rendu financier et dans les autres documents mis à la disposition des membres du Conseil d'Administration sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

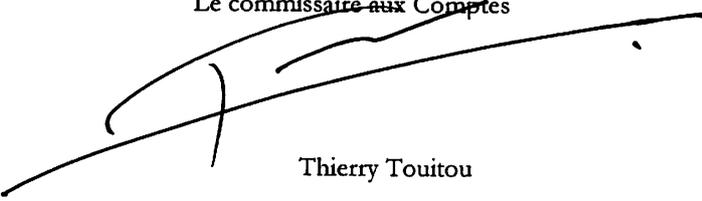
Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 1<sup>er</sup> juin 2022  
Le commissaire aux Comptes



Thierry Toutou

**Bilan**

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
<b>Actif immobilisé</b>					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	610 441	557 824	52 617	86 026	- 33 409
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions	12 914 005	7 975 998	4 938 007	4 279 504	658 503
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 350 449	4 860 589	489 860	563 422	- 73 562
Autres immobilisations corporelles	1 737 563	1 609 662	127 901	171 602	- 43 701
Immobilisations en cours	5 175		5 175	629 738	- 624 563
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	200 000		200 000	200 000	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts	657 732		657 732	634 141	23 591
Autres immobilisations financières	2 749		2 749	2 627	122
<b>TOTAL (I)</b>	<b>21 478 113</b>	<b>15 004 073</b>	<b>6 474 040</b>	<b>6 567 059</b>	<b>- 93 019</b>
<b>Actif circulant</b>					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	1 406 678	119 968	1 286 710	1 649 418	- 362 708
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux	9 757		9 757	5 292	4 465
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres	211 380	2 955	208 426	286 285	- 77 859
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	1 875 126		1 875 126	769 449	1 105 677
Disponibilités	5 149 395		5 149 395	3 000 928	2 148 467
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	170 563		170 563	92 118	78 445
<b>TOTAL (II)</b>	<b>8 822 899</b>	<b>122 923</b>	<b>8 699 976</b>	<b>5 803 490</b>	<b>2 896 486</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>30 301 012</b>	<b>15 126 996</b>	<b>15 174 016</b>	<b>12 370 549</b>	<b>2 803 467</b>

## Bilan (suite)

Présenté en Euros

<b>PASSIF</b>	<b>Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)</b>	<b>Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)</b>	<b>Variation</b>
<b>Capitaux Propres</b>			
Capital social ou individuel (dont versé : )	953 462	953 462	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1 088 641	1 088 641	
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	2 133 580	2 133 580	
Report à nouveau	898 598	891 368	7 230
Résultat de l'exercice	-18 831	7 231	- 26 062
Subventions d'investissement	51 658	67 658	- 16 000
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
<b>TOTAL (I)</b>	<b>5 107 108</b>	<b>5 141 939</b>	<b>- 34 831</b>
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
<b>TOTAL (II)</b>			
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
Provisions pour risques	852 000	836 423	15 577
Provisions pour charges			
<b>TOTAL (III)</b>	<b>852 000</b>	<b>836 423</b>	<b>15 577</b>
<b>Emprunts et dettes</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	3 024 250	1 639 371	1 384 879
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	56 818	61 938	- 5 120
. Associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	525 849	589 706	- 63 857
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	1 023 883	863 298	160 585
. Organismes sociaux	1 769 437	1 571 702	197 735
. Etat, impôts sur les bénéfices		95	- 95
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	16 900	25 066	- 8 166
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	240 293	329 160	- 88 867
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	76 533	70 006	6 527
Autres dettes	2 480 945	1 241 845	1 239 100
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>9 214 908</b>	<b>6 392 187</b>	<b>2 822 721</b>
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)			
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>15 174 016</b>	<b>12 370 549</b>	<b>2 803 467</b>

## Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)		Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total			
Ventes de marchandises							
Production vendue biens							
Production vendue services	16 271 683		16 271 683	13 581 911	2 689 772		19,80
<b>Chiffres d'affaires Nets</b>	<b>16 271 683</b>		<b>16 271 683</b>	<b>13 581 911</b>	<b>2 689 772</b>		<b>19,80</b>
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			1 039 329	904 597	134 732		14,89
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			442 591	981 441	- 538 850		-54,90
Autres produits			235 274	334 234	- 98 960		-29,61
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>17 988 876</b>	<b>15 802 182</b>	<b>2 186 694</b>		<b>13,84</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approv.)							
Autres achats et charges externes			2 811 922	2 434 032	377 890		15,53
Impôts, taxes et versements assimilés			1 047 902	883 040	164 862		18,67
Salaires et traitements			9 229 704	8 304 594	925 110		11,14
Charges sociales			4 137 778	3 314 304	823 474		24,85
Dotations aux amortissements sur immobilisations			960 257	940 233	20 024		2,13
Dotations aux provisions sur immobilisations							
Dotations aux provisions sur actif circulant			47 082	71 228	- 24 146		-33,90
Dotations aux provisions pour risques et charges			181 038	298 354	- 117 316		-39,32
Autres charges			69 385	80 809	- 11 424		-14,14
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>18 485 068</b>	<b>16 326 594</b>	<b>2 158 474</b>		<b>13,22</b>
<b>RESULTAT EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>-496 192</b>	<b>-524 412</b>	<b>28 220</b>		<b>5,38</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			738 827	772 352	- 33 525		-4,34
Perte supportée ou bénéficiaire transféré (IV)			252 961	212 013	40 948		19,31
Produits financiers de participations							
Produits des autres valeurs mobilières et créances							
Autres intérêts et produits assimilés			8 003	5 004	2 999		59,93
Reprises sur provisions et transferts de charges							
Différences positives de change							
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement							
<b>Total des produits financiers (V)</b>			<b>8 003</b>	<b>5 004</b>	<b>2 999</b>		<b>59,93</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions							
Intérêts et charges assimilées			29 636	28 052	1 584		5,65
Différences négatives de change							
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement							
<b>Total des charges financières (VI)</b>			<b>29 636</b>	<b>28 052</b>	<b>1 584</b>		<b>5,65</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>-21 633</b>	<b>-23 048</b>	<b>1 415</b>		<b>6,14</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>-31 959</b>	<b>12 880</b>	<b>- 44 839</b>		<b>-348,13</b>

## Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	16 000	5 836	10 164	174,16
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>16 000</b>	<b>5 836</b>	<b>10 164</b>	<b>174,16</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		10 792	- 10 792	-100
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	2 872	599	2 273	379,47
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>2 872</b>	<b>11 391</b>	<b>- 8 519</b>	<b>-74,79</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>13 128</b>	<b>-5 555</b>	<b>18 683</b>	<b>336,33</b>
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)		95	- 95	-100
<b>Total des Produits (I+III+V+VII)</b>	<b>18 751 706</b>	<b>16 585 375</b>	<b>2 166 331</b>	<b>13,06</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)</b>	<b>18 770 537</b>	<b>16 578 145</b>	<b>2 192 392</b>	<b>13,22</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>-18 831</b>	<b>7 231</b>	<b>- 26 062</b>	<b>-360,42</b>
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier	190 220	96 232	93 988	97,67

# INSTITUT ARTHUR VERNES

## ANNEXE

**LE BILAN AVANT REPARTITION , DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

**DONT LE TOTAL EST DE : 15 174 016 EUROS**

**ET LE COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE, PRESENTE SOUS FORME DE LISTE DONT**

**LE TOTAL DES RESSOURCES EST DE : 18 751 706 EUROS**

**LE TOTAL DES DEPENSES EST DE : 18 770 537 EUROS**

**DEGAGE UN DEFICIT DE : -18 831 EUROS**

## INSTITUT ARTHUR VERNES

### Règles et méthodes comptables

[ Code de Commerce - Articles 8,9 et 11 ]  
[ Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7,21,24 début,24-1,24-2 et 24-3 ]

Les conventions générales comptables ont été appliquées , dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Une provision pour indemnités de départ à la retraite est constituée à la clôture de l'exercice pour le montant des départs en retraite connus à cette date et devant intervenir dans les 24 mois.

La SASU VERNES MEDI-ESTHETIQUE, créée le 29 novembre 2012 pour développer une activité esthétique - donc lucrative - de laser dermatologique, est détenue à 100% par l'INSTITUT ARTHUR VERNES.

## INSTITUT ARTHUR VERNES

### IMMOBILISATIONS

CADRE A		Au .....31/12/21		
		Val. brute des immo au début	AUGMENTATIONS	
			virt poste	Acquisition
<b>Frais établissement , rech, et dévelop.</b>	<b>TOTAL I</b>			
<b>Autres postes immob. incorporelles</b>	<b>TOTAL II</b>	595 181		20 503
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Construction sur sol autrui				
Install. générales, agenc. et aménag. construction		11 698 208		1 215 796
Install.tech.matériel et outillage industriel		5 352 681		179 759
Matériel de transport		40 322		
Matériel de bureau et informatique mobilier		1 500 307		40 107
Matériel téléphonique		172 792		14 795
Immobilisations en cours		629 738		537 961
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>TOTAL III</b>	19 394 048	0	1 988 417
Participation évaluées par mise en équivalence				
Autres participations		200 000		0
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		636 767		42 074
<b>Immobilisations financières</b>	<b>TOTAL IV</b>	836 767		42 074
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)</b>		<b>20 825 996</b>	<b>0</b>	<b>2 050 995</b>

CADRE B	DIMINUTIONS		Val brute Immobil. à la Fin exercice
	Par virement pos. à poste	Par cessions mise hors serv	
<b>Frais établi. rech, et dévelop. TOTAL I</b>			
<b>Autr postes immob. incorpo TOTAL II</b>		5 243	610 441
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Construction sur sol autrui			
Install. géné, agenc. et aménag. const			12 914 004
Install.tech.matériel et outillage industriel		181 991	5 350 449
Matériel de transport			40 322
Matériel de bureau et informatique mobilier		30 760	1 509 654
Matériel téléphonique			187 587
Immobilisations en cours		1 162 523	5 175
Avances et acomptes			
<b>Immobilisations corporelles TOTAL III</b>	0	1 375 275	20 007 191
Participation éval par mise en équivalence			
Autres participations			200 000
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières		18 062	660 780
<b>Immobilisations financières TOTAL IV</b>	0	18 062	860 780
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)</b>	<b>0</b>	<b>1 398 579</b>	<b>21 478 412</b>

# INSTITUT ARTHUR VERNES

## AMORTISSEMENTS

Au .....31/12/21

CADRE A : SITUAT MOUVEM EXERCICE IMMOBILISATION AMORTISSABLES	Montant déb d'exercice	Augmentation Dotation exer	Diminutions Repris. exer	Montant fin d'exercice
Frais établi. rech, et dévelop. <b>TOTAL I</b>				
Autr postes immob. incorpo <b>TOTAL II</b>	509 155	53 912	5 243	557 824
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Construction sur sol autrui				
Install. géné. agenc. et aménag. const	7 418 705	557 293		7 975 998
Install.tech.matériel et outillage industriel	4 789 259	251 537	180 207	4 860 589
Autres immobilisations corporelles:				
* Matériel de transport	37 907	2 415		40 322
* Matériel de bureau et informatique mob	1 331 205	92 732	29 672	1 394 264
* Matériel téléphonique	172 708	2 368		175 076
<b>TOTAL III</b>	<b>13 749 783</b>	<b>906 344</b>	<b>209 879</b>	<b>14 446 248</b>
<b>TOTAL GENERAL ( I+II+III )</b>	<b>14 258 939</b>	<b>960 257</b>	<b>215 122</b>	<b>15 004 073</b>

### CADRE B : VENTILATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

Immobilisation amortissables	Linéaires	Dégressifs
Frais établis. rech <b>TOTAL I</b>		
Immob. incorpo <b>TOTAL II</b>	53 912	
Terrains		
Construction:		
sur sol propre		
sur sol d'autrui		
Inst. générale agenc aménag	557 293	
Installations tech mat et outillages	251 537	
Autre immob incorporelles :		
Matériel de transport	2 415	
Materiel bureau & informa mob	92 732	
Matériel téléphonique	2 368	
<b>TOTAL III</b>	<b>906 344</b>	
<b>TOTAL GENERAL ( I+II+III )</b>	<b>960 257</b>	

**INSTITUT ARTHUR VERNES**

**PROVISIONS INSCRITE AU BILAN**

Au .....31/12/21

NATURE DES PROVISIONS	Montant déb. d'exercice	Augmentat. Dot. exer.	Diminutions Repris.exer.	Montant fin d'exer.
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>				
Prov. reconst. gisement miniers, pétrol.				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Provisions pour fluctuation des cours				
Amortissement dérogatoires				
Prov.fisc. impl.étranger av 1 /1/1992				
Prov.fisc. impl.étranger ap 1 /1/1992				
Autres provisions réglementées				
<b>TOTAL I</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>				
Provisions pour litiges	836 423	181 038	165 462	852 000
Prov. pour garanties données clients				
Prov. pour pertes/marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour perte de change				
Prov. pr pensions & oblig. similaires				
Provision pour impôts				
Prov. pr renouvellement des immob.				
Provisions pour grosses réparations				
Prov. pr charges soc & fisc /congés				
Autres prov. pour risques et charges				
<b>TOTAL II</b>	<b>836 423</b>	<b>181 038</b>	<b>165 462</b>	<b>852 000</b>
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Participations évaluées par équiv				
Autres immobilisations financières				
Stock et en cours				
Comptes clients	129 457	45 817	55 306	119 968
Autres provisions pour dépréciation	3 152	1 265	1 462	2 955
<b>TOTAL III</b>	<b>132 609</b>	<b>47 082</b>	<b>56 769</b>	<b>122 923</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>	<b>969 032</b>	<b>228 121</b>	<b>222 230</b>	<b>974 923</b>
Dont dotations et reprises				
: - d'exploitations		228 121	222 230	
: - financières		0	0	
: - exceptionnelles		0	0	

**INSTITUT ARTHUR VERNES**

**ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES**

CADRE A - ETAT DES CREANCES	Montant brut	Au .....31/12/21	
		A 1 an au +	A + d'un an
<b>De l'Actif Immobilisé</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)	657 732	18 072	639 660
Autres immobilisations financières	2 749	2 749	
<b>De l'Actif circulant</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés			
Clients et comptes rattachés	1 406 678	1 406 678	
Personnel et comptes rattachés			
Séc. sociale et autres organ. sociaux	9 757	9 757	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et vers. assimilés			
Subvention CPAM	74 571	74 571	
Subvention autres			
Compte courant VME			
Débiteurs divers	136 809	136 809	
Charges constatées d'avance	170 563	160 394	10 169
<b>TOTAUX</b>	<b>2 458 859</b>	<b>1 809 031</b>	<b>639 660</b>
(1) Montant prêts accordés en cours d'exercice			42 074
(1) Montant remboursés obtenus en cours d'exercice			18 362
(2) Prêts et avances consentis aux associés			

CADRE B - ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au +	A + d'un an	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convert. (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emp. aup. étl. crédit à 1 an maxi				
Emp. aup. étl. crédit à plus 1 an (1)	3 024 250	1 624 377	613 317	786 556
Emp. dettes financ. divers (1) (2)	56 818	17 097	32 961	6 760
Avances et Acomptes clients				
Fournisseurs et cptes rattachés	525 849	525 849		
Personnel et compte rattachés	1 023 883	1 023 883		
Sécu Soc. autres organismes sociaux	1 769 437	1 769 437		
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée	16 900	16 900		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes assimilées	240 293	240 293		
Dettes/immob & cptes rattachés	76 533	76 533		
Groupes et associés (2)				
Autres dettes	2 480 945	2 480 945		
Dettes repré.titres empruntés				
Produits constatés d'avances				
<b>TOTAUX</b>	<b>9 214 908</b>	<b>7 775 314</b>	<b>646 277</b>	<b>793 316</b>
(1) Empr. sous . en cours d'exercice				1 500 000
(1) Empr. remb. en cours d'exercice				117 785
(2) Montant des div. emp. & dettes contra auprès assoc. personnes physiques.				0

**INSTITUT ARTHUR VERNES**

**PRODUITS A RECEVOIR**

[ décret 83-1020 du 29/11/1983 - article 23 ]

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	MONTANT
Créances rattachées à des participations	0
Autres immobilisations financières	0
Créances clients et comptes rattachés	14 107
Autres créances :	128 306
Fournisseurs	0
Subvention sur salaires	0
Autres subventions	0
Produits locatifs	41 212
Indemnités S.S. et charges	9 757
Dons	77 337
Disponibilités	6 829
<b>TOTAL</b>	<b>149 242</b>

**INSTITUT ARTHUR VERNES****CHARGES A PAYER**

[ Décret 83-1020 du 20/11/1983 - article 23 ]

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	0
Autres emprunts obligataires	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 586
Emprunts et dettes financières divers	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	153 212
Dettes fiscales et sociales	1 736 742
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0
Autres dettes :	0
-Diverses Charges à Payer	0
<b>TOTAL</b>	<b>1 894 539</b>

**INSTITUT ARTHUR VERNES**

**PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE**

<b>CHARGES</b>	<b>MONTANT</b>
Charges d'exploitation	170 563
Charges financières	0
Charges exceptionnelles	0
<b>TOTAL</b>	<b>170 563</b>

**INSTITUT ARTHUR VERNES****VARIATION DE LA DOTATION**

| Décret 83-1020 du 29/11/1983 - article 24-12 |

	01-janv	Augmentation	Diminution	31-déc
Fonds de dotation initial	953 462			953 462
Dotation pérennes rep. actifs aliénables	1 088 641			1 088 641
Dotation complémentaire	2 133 580			2 133 580
Report à nouveau	891 368	7 231		898 598
<b>TOTAL</b>	<b>5 067 050</b>	<b>7 231</b>	<b>0</b>	<b>5 074 281</b>

Les immeubles des 36/38/40 rue d'Assas et 45/47 rue de Vaugirard sont inscrits à l'actif pour une valeur de Euros 0,15 depuis 1992.

**INSTITUT ARTHUR VERNES****VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET**

[ Décret 83-1020 du 29/11/1983 - article 24-21 ]

Répartition par secteur d'activité	Montant
Consultations	8 622 374
Hospitalisation	4 529 375
Scanner	1 209 572
IRM	1 687 515
Accord National C. D. S.	222 847
<b>TOTAL</b>	<b>16 271 683</b>

**INSTITUT ARTHUR VERNES****EFFECTIF MOYEN**

[ Décret 83-1020 du 29/11/1983 - article 24-22 ]

	<b>Personnel salarié</b>	<b>Personnel mis à disposition de l'entreprise</b>
Cadres Médecins	199	4
Cadres Non Médecins	7	
Employés	160	
Apprenti	0	
<b>TOTAL</b>	<b>366</b>	<b>4</b>

# INSTITUT ARTHUR VERNES

## ENGAGEMENTS FINANCIERS

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 - articles 24-9 et 24-16)

Engagements donnés	Montants
Effets escomptés non échus	0
Avals et cautions VME	0
Engagement en matière de pension	0
Emprunt Bnp Batiment IRM & escalier de secours (Promesse d'affectation hypothécaire imm. Locatif)	1 900 000
Autres engagements donnés :	653 932
- Crédit bail (échéances non échues) 497 713	
- Location de matériel 0	
- Intérêts non échus sur emprunts 156 219	
<b>TOTAUX (1)</b>	<b>2 553 932</b>

(1) Dont concernant :	
- les dirigeants	0
- les filiales	0
- les participations	0
- les autres entreprises liées	0
Dont engagements assortis de sûretés réelles :	2 553 932

## INSTITUT ARTHUR VERNES

### INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE DE VALEURS MOBILIERES

[ Décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983 - art. 47 ]  
[ Décret n° 67-236 du 23 mars 1967 - art 294 à 299 ]

Les placements financiers sont, depuis 2011, sous forme de compte d'épargne pour des raisons de sécurité et de rentabilité.

Par conséquent, aucune plus value latente n'est à constater au 31 décembre 2021 et les intérêts d'épargne de l'exercice sont comptabilisés en produits financiers chaque année.

**TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS**

	A- Renseignements détaillés concernant les filiales & participations		B- Renseignements globaux concernant les filiales & participations	
	Filiales (plus de 50% du capital détenu)	Filiales (plus de 10 à 50% du capital détenu)	Filiales non reprises	Participations non reprises
<b>VERNES MEDI-ESTHETIQUE SASU</b>				
Capital Social	200 000			
Réserves et report à nouveau	-277 013			
Quote part du capital détenu en %	100%			
Valeur brute des titres détenus	200 000			
Valeur nettes des titres détenus	200 000			
Prêts et avances consentis par IAV	0			
Cautions et avals donnés par IAV	0			
CA H.T. du dernier exercice clos	346 455			
Résultat du dernier exercice clos	92 086			
Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.	-			